Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques

Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud

Band: - (2016)

Rubrik: Notices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

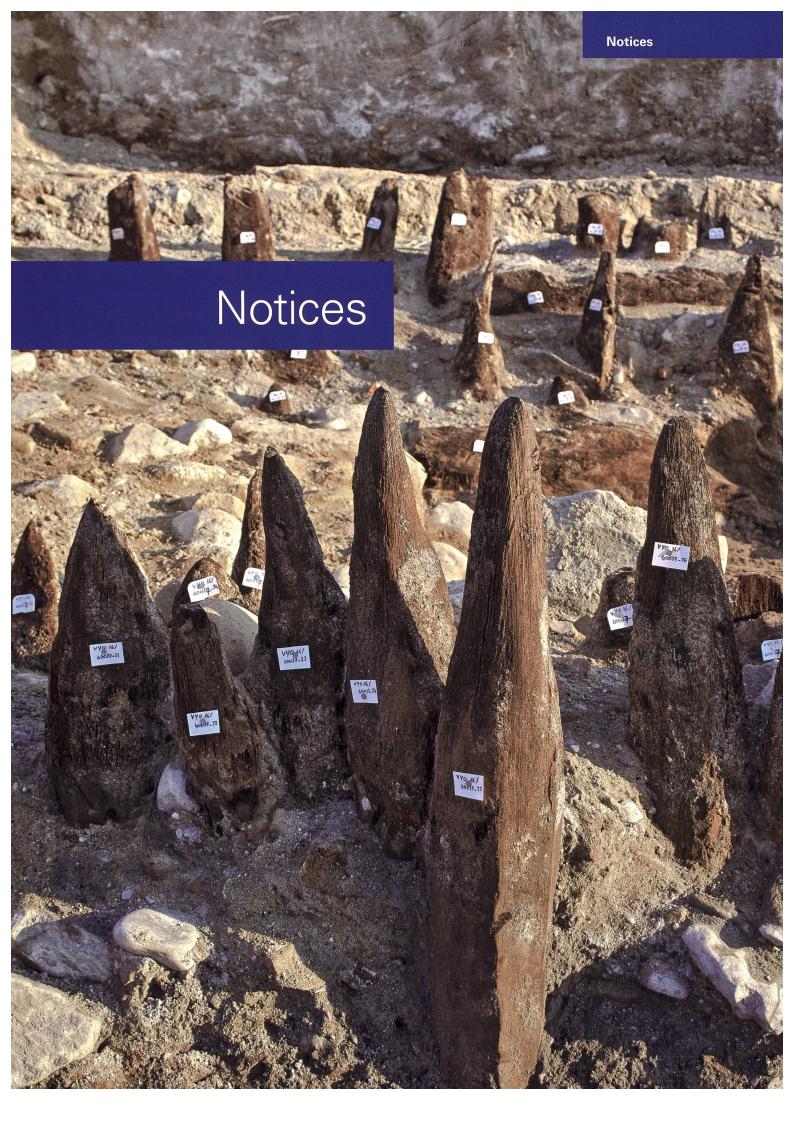
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



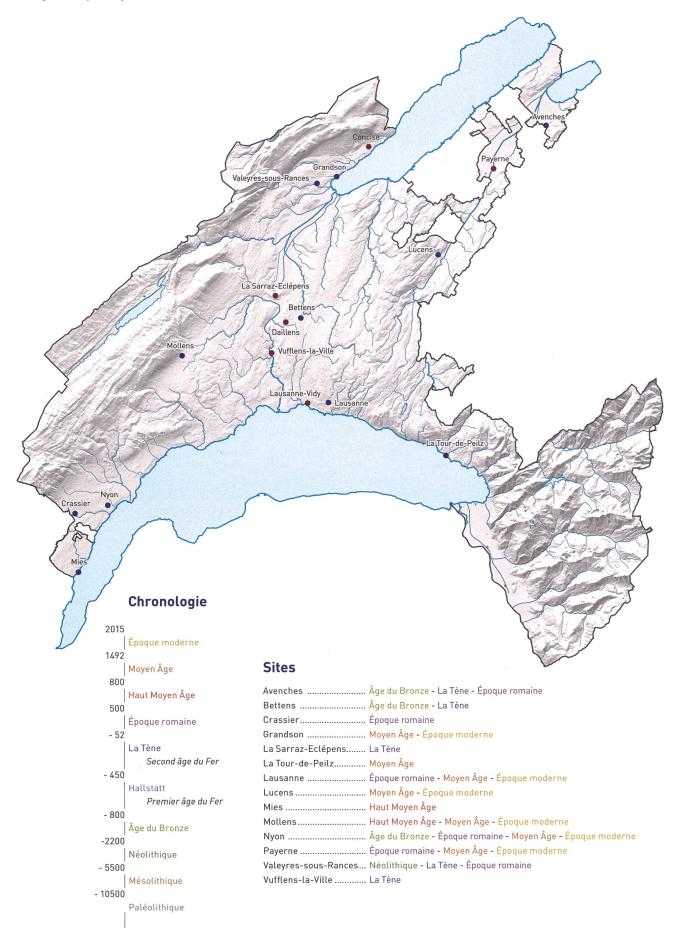


Fig. 1 **LAUSANNE** – Vidy Comité International Olympique. Jetée portuaire d'époque romaine (© Archéologie cantonale, Lausanne, R. Gindroz).

AVENCHES

Sur Fourches
District Broye-Vully
CN 1185 - 569 320 / 191 770
La Tène
Habitat

A l'ouest de l'agglomération romaine, le secteur de Sur Fourches, qui a déjà fait l'objet de sondages en 2009 puis d'une fouille programmée en 2015 (cf. AVd. Chroniques 2015, p. 87-88), a de nouveau été exploré en 2016 sur une vaste surface de 2700 m². Avec les nouvelles découvertes faites cette année également non loin de là (cf. Notice Avenches Sous-Ville), cette campagne tend à confirmer

la présence dans ce secteur d'une agglomération celtique (fig. 2).

L'occupation semble organisée sur deux niveaux altimétriques qui correspondent à la déclivité naturelle du terrain, une cuvette creusée dans la moraine. Elle paraît se développer vers le nord-ouest et être limitée au sud-est par un empierrement naturel mais anthropisé, à savoir un dépôt naturel certainement réaménagé et exploité par l'homme. Aucune structure n'a pour l'instant été retrouvée en amont de cet empierrement.

Plusieurs zones d'habitation ont été mises en évidence grâce à la concentration des structures. Il s'agit de fosses dépotoirs ou de fosses dépôts, d'un cellier et de quelques trous de poteaux (fig. 3).

Ces derniers sont malheureusement trop rares pour tracer un plan clair des bâtiments. De plus, le niveau d'occupation de l'habitat semble complètement arasé. Aucun foyer ni aucune zone de concentration de mobilier ne sont ainsi conservés. Des épandages de galets ont été relevés mais il pourrait s'agir de colluvionnements successifs.

Concentré essentiellement dans les structures, le mobilier récolté est plutôt riche et abondant. Il s'agit en majorité de céramiques attribuées à la période de la Tène D1 (150-80 av. J.-C.): céramiques locales communes à pâte grise fine et peintes; céramiques d'importation à dégraissants grossiers de «type Besançon» et quelques fragments d'am-

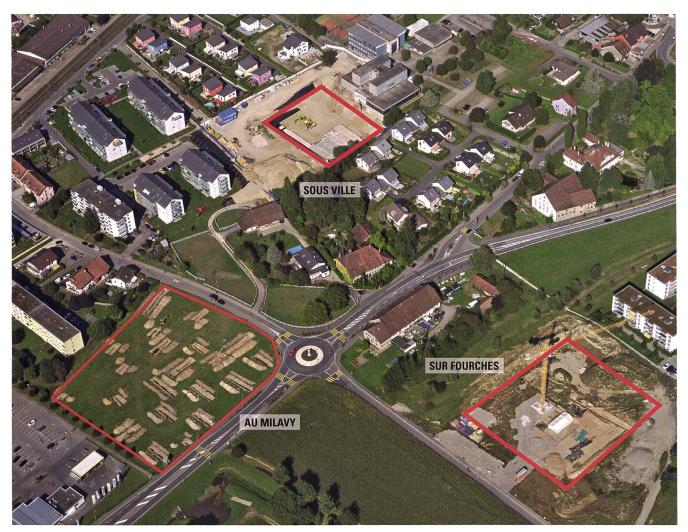


Fig. 2 AVENCHES – Sur Fourches et Sous-Ville. Vue aérienne des secteurs fouillés en 2016 à Sur Fourches, Sous Ville et En Milavy (© SMRA, L. Francey, A. Schenk).



Fig. 3 **AVENCHES** – Sur Fourches. Fosse-cellier rectangulaire à fond plat et aux dimensions imposantes (4 m x 2 m pour 60 cm de profondeur), avec un système d'accès au nord constitué d'une pierre posée à plat servant de marche. Au premier plan, les vestiges d'un petit silo circulaire (© SMRA).

phores à vin italiques. Aux récipients en céramique s'ajoute une dizaine de jetons. Les objets en métal sont représentés par quelques éléments en bronze mais surtout des objets en fer très érodés, des fibules et des clous pour la plupart (détermination en cours). Une vingtaine de monnaies ont également été retrouvées. A cet inventaire s'ajoutent les fragments d'un bracelet en verre violet et quelques

outils en pierre de type aiguisoir. Enfin la faune, très mal conservée, est surtout représentée par des dents isolées ou des mandibules. A tous ces objets sont régulièrement associés des fragments de torchis.

Cette nouvelle campagne a permis une avancée importante dans la compréhension de ce quartier de l'agglomération celtique en établissant un schéma général de zones d'habitat. L'exploration de la zone Est, prévue en 2017 sous l'emprise du dernier immeuble à construire, permettra de mieux comprendre l'étendue de l'occupation et peut-être même d'établir des plans de bâtiments.

Maelle Lhemon

Investigations et documentation : SMRA. Références bibliographiques : *BPA* 57, 2016 (à paraître en 2017).

AVENCHES

Sous-Ville
District Broye-Vully
CN 1185 - 569 270 / 192 060
Âge du Bronze - La Tène
Fosses dépôts

La périphérie occidentale de la ville d'Avenches se révèle, au fil des nouvelles découvertes, une région archéologique stratégique pour la compréhension des origines gauloises de la cité d'Aventicum. En effet, des travaux liés à la construction de trois nouvelles salles de sport attenantes au collège secondaire de Sous-Ville (cf. fig. 2) ont mis au jour une série de fosses contenant des dépôts particuliers, associés à un nombre important de trouvailles métalliques. Datés pour l'heure aux alentours de 100 av. J.-C., ces vestiges sont vraisemblablement contemporains de ceux découverts à un peu plus de 300 mètres de là, dans la région de Sur Fourches (cf. Avenches Sur Fourches).

Parmi la trentaine de structures archéologiques, une dizaine de fosses creusées dans le substrat naturel constituent les découvertes les plus intéressantes. D'un diamètre moyen de plus de 2 m pour une profondeur maximale de 1 m, leur remplissage renferme des dépôts particuliers, à savoir des récipients entiers en céramique associés soit à des restes fauniques, principalement des mandibules, soit à des objets métalliques tels un grand couteau et un rasoir (fig. 4). De plus, un formidable ensemble de mobilier métallique a été récolté sur



Fig. 4 **AVENCHES** – Sous-Ville. La fosse dépôt St 4 a livré dans son remplissage pas moins de onze récipients en céramique (© SMRA, A. Schenk).



Fig. 5 **AVENCHES** – Prés de la Gare – Derrière les Murs. Les régions explorées en 2015 et 2016 se situent de part et d'autre du mur d'enceinte dont certains tronçons restaurés sont visibles au cœur de la haie d'arbres. La petite nécropole est représentée par l'étoile rouge (© SMRA, A. Schenk).

l'intégralité de la parcelle. 91 monnaies sont sorties de terre, parmi lesquelles on dénombre, après un premier inventaire, 56 exemplaires datés de l'époque gauloise, soit environ 37 quinaires, 10 potins, 8 oboles et 1 seizième de statère en électrum. Il faut ajouter à cela une quarantaine de fibules, un peu moins de

20 perles en bronze, une dizaine de têtes de clou décorées, caractéristiques de La Tène finale. De nombreux autres objets métalliques ont également été recueillis, incluant à première vue des éléments de chaudronnerie et de charronnerie.

Si l'on ajoute les vestiges gaulois du secteur de Sur Fourches et ceux des sondages exploratoires ouverts dans la région voisine de Milavy (cf. fig. 2) ainsi que les différentes structures funéraires contemporaines reconnues dans la zone qui deviendra le centre religieux occidental de la ville romain (Grange des Dîmes et Derrière la Tour), on a une nouvelle fois la confirmation de l'existence d'une agglomération celtique à Avenches, préfigurant la capitale des Helvètes de l'époque romaine.

A noter que parmi le mobilier archéologique, de la céramique et des têtes d'épingles caractéristiques de l'Âge du Bronze ont également été identifiées. Ce matériel n'est pour l'heure associé à aucune structure clairement reconnue.

Hugo Amoroso

Investigations et documentation : SMRA.

AVENCHES

Prés de la Gare – Derrière les Murs District Broye-Vully CN 1185 - 569 270 / 192 060 Époque romaine Habitat, artisanat, voirie, nécropole.

Une campagne de sondages de diagnostic a été mise sur pied en automne 2015 (cf. BPA, 56, 2014-2015, p. 250-257) puis au printemps 2016 sur un secteur d'environ 68'000 m² au nord-est de la ville moderne afin d'évaluer l'étendue des zones archéologiques potentiellement menacées de part et d'autre de l'enceinte romaine par un projet d'éco-quartier. La première étape de cette campagne a consisté à sonder les parcelles situées entre la muraille et la voie de chemin de fer (fig. 5). La zone la plus riche en vestiges a été localisée en bordure de l'actuelle route de l'Estivage dont le tracé reprend celui du cardo maximus qui franchissait la muraille à la porte du Nord. Les vestiges repérés (murs maconnés, sols en terre battue et en mortier de chaux, foyers, fosses dépotoirs, puits) témoignent de plusieurs phases

d'occupation qui se sont succédé entre

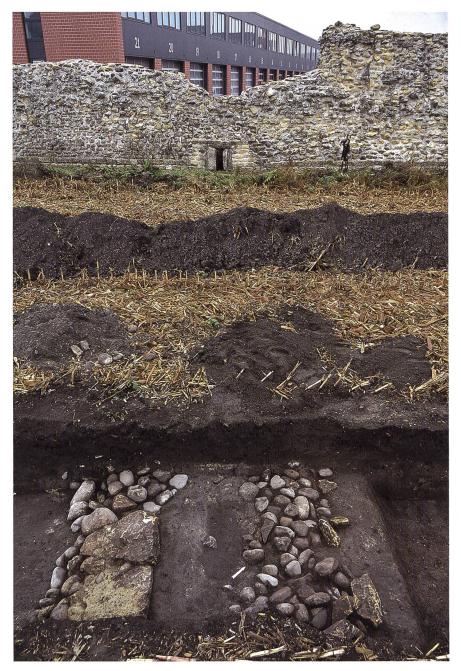


Fig. 6 AVENCHE – Prés de la Gare – Derrière les Murs. Fondations en boulets de la canalisation aménagée dans l'axe de l'«aqueduc 2» visible à l'arrière-plan à la base du mur d'enceinte (© SMRA, A. Schenk).

les premières années du 1er s. de notre ère et la fin du 2e s. apr. J.-C. au moins. De nombreux déchets métallurgiques (scories, battitures) et plusieurs foyers semblent parler en faveur d'un secteur à vocation artisanale, voire commerciale, plutôt que d'une zone d'habitat. Plusieurs tranchées visaient en outre à mieux comprendre la fonction de deux conduits ménagés au travers de la muraille et désignés sous le terme d'« aqueducs 1 et 2» lors de leur découverte en 1924. La mise en évidence, face à ces émissaires (fig. 6), des restes de col-



Fig. 7 AVENCHES – Prés de la Gare – Derrière les Murs. Sépulture de nouveau-né. L'enfant a été placé en position fœtale dans le fond d'une grande cruche [© SMRA, L. Francey].

lecteurs maçonnés situés dans le prolongement de deux des rues cardinales de la ville, permet désormais d'évoquer l'existence, supposée mais jusqu'alors non vérifiée, d'un système d'évacuation des eaux usées d'Aventicum en dehors du périmètre de son enceinte.

Au printemps 2016, une seconde série de sondages ouverts extra muros au lieu-dit Derrière les Murs a localisé une petite zone funéraire jusqu'alors inconnue. Située à une cinquantaine de mètres de la porte du Nord, elle est vraisemblablement postérieure à la construction du mur d'enceinte dans le dernier quart du 1er s. apr. J.-C. Seule une surface restreinte de ce cimetière (env. 12 m²), dont l'extension semble relativement limitée, a été exploitée. On y dénombre toutefois onze tombes de nouveau-nés, dont au moins quatre en cercueil et deux accompagnées d'offrandes monétaires (fig. 7). A celles-ci s'ajoutent les tombes de deux enfants et d'un adulte, également inhumés en cercueil. Ces sépultures ont été recoupées par dix-huit tombes à incinération dont six en urne.

Pierre Blanc, Laurent Francey

Investigations et documentation: SMRA.

BETTENS

Mont-de-Melley District Gros-de-Vaud CN 1223 - 534 000 / 163 250 Âge du Bronze - La Tène Habitat, structures de combustion

Un projet de gravière à Bettens, au lieudit *Mont-de-Melley*, sur une superficie totale de 12,5 hectares a motivé la prescription de prospection et de sondages de diagnostic. La découverte de vestiges archéologiques a requis un suivi du terrassement et une fouille sur la première phase du programme d'exploitation (1,6 hectares).

Une soixantaine d'aménagements ont été repérés, principalement sur les flancs de deux buttes morainiques encadrant un marais établi en fond de combe. Les structures comprennent des trous de poteau, des sablières basses, des foyers ou rejets de foyer, des fosses à combustion, d'autres fosses de fonction indéterminée et des tronçons de fossés.

Deux fosses à combustion, situées à proximité l'une de l'autre, se distinguent par leurs dimensions importantes (60 à 90 cm de largeur, 300 cm de longueur,

60 cm de profondeur), leur profil légèrement en cuvette, un comblement en deux phases et la présence de grandes bûches carbonisées sur le fond (fig. 8). En l'état actuel des recherches, les données disponibles, lacunaires notamment en raison d'un fort arasement des couches archéologiques, ne permettent pas encore de restituer le plan de cet habitat rural formé de constructions en matériaux légers, ni d'en définir la fonction et l'organisation. L'étude du mobilier, même peu abondant, montre en revanche clairement que le site du Mont-de-Melley couvre au moins deux périodes protohistoriques distinctes, avec des marqueurs chronologiques du Bronze final (HaB, entre 1050 et 800 av. J.-C.) et de La Tène moyenne (LTC1b, 230-200 av. J.-C).

Ces premiers indices de datation ont pu être complétés par des analyses ¹⁴C effectuées sur des charbons prélevés dans trois structures. Une fosse de combustion est ainsi rattachée à La Tène moyenne (ICA 17C/0216, 2170 ± 40 BP, cal. 2 sigma: 360 à 110 av. J.-C.). Deux structures (foyer et rejet de foyer) sont attribuées quant à elles au Bronze Ancien (ICA 17C/0217, 3670 ± 40 BP, cal. 2

sigma (92,4%): 2150 à 1940 av. J.-C.; ICA 17C/0218, 3530 ± 40 BP, cal. 2 sigma : 1970 à 1750 av. J.-C.).

La poursuite des investigations archéologiques sur le *Mont-de-Melley* en 2017, en apportant une vision plus globale du site, permettra sans aucun doute de préciser ces premières observations qui concernent un type d'occupation encore peu documenté dans la région pour les périodes envisagées.

Aline Andrey

Investigations et documentation: Archeodunum. Rapport: Aline Andrey, Bettens/Mont-de-Melley, phase 1. Int. 11654 / Aff. 434. Rapport d'opération d'archéologie préventive, du 7 juin au 20 octobre 2016 Archeodunum SA, Gollion, avril 2017.

CRASSIER

Les Pralies (parcelle 101)
District de Nyon
CN 1260 - 502 368 / 136 692
Époque romaine
Aqueduc

Un tronçon de 12 m de longueur de l'aqueduc Divonne – Nyon alimentant en eau la colonie romaine a été dégagé lors la pose d'une conduite d'eau sous-pression. L'aqueduc avait perdu la majorité de sa voûte, probablement récupérée au 19e siècle. Sur le tronçon fouillé, l'aqueduc ne présentait aucune pente. La canalisation possédait un fond en dalles de terre cuite, comme usuellement. En 1942, un tronçon d'aqueduc avait été documenté à proximité de la fouille actuelle (cf. Ur-Schweiz / La Suisse primitive, VI / 4, 1942, p. 68-71; ASSPA, 33, 1942, p. 81-82). D'autres observations ponctuelles avaient été faites en 2000-2001, lors de la réalisation du quartier résidentiel voisin au lieu-dit «Les Pralies» (cf. RHV, 109, 2001, p. 218; RHV, 110, 2002, p. 122).

Christophe Henny



 $Fig.\,8\,\textbf{BETTENS}-Mont-de-Melley.\,B \hat{u}che\,carbonis\acute{e}\,sur\,le\,fond\,d'une\,fosse\,\grave{a}\,combustion\,(\texttt{@}\,Archeodunum\,SA).$

Investigations et documentation: Archeodunum.

GRANDSON

Château de Grandson District du Jura-Nord vaudois CN 1183 - 539 583 / 184 576 Moyen Âge - Époque moderne Château, fortifications

En 2016, de nombreuses interventions, d'envergures diverses, se sont déroulées dans le cadre de la restauration du château, principalement du côté sud. La totalité des sols de la cour du châtelet, de la rampe d'accès et de la terrasse supérieure ont été refaits, occasionnant des suivis de tranchée et de décaissement. Dans la même optique, l'escalier de la rampe d'accès a été intégralement reconstruit. La porte du château, le mur de braie de la terrasse supérieure ouest et la tour de braie orientale ont été consolidés, ce qui a permis une analyse du bâti de ces parties.

Les sondages peu profonds opérés sur la terrasse du châtelet ont permis de documenter un état antérieur du bâtiment, comprenant alors des écuries sur la moitié ouest de la place actuelle. Deux niveaux de sols de galets y ont également été documentés.

L'analyse de la porte d'accès à la rampe démontre plusieurs états antérieurs: un premier comprenant une porte et un passage plus étroits; un deuxième avec une porte essentiellement en molasse; un troisième avec un système défensif encore visible, soit une bretèche soutenue par cinq consoles dont on ne voit que l'arase. Cette bretèche était saillante au sud et formait donc une échauguette de ce côté; le dernier état correspond au portail actuel en anse de panier de 1737; au-dessus, le mur a reçu plus tard une plaque sculptée aux armes de Guillaume de Grandson, en remploi. La bretèche a été remplacée par le parapet actuel transformant le sommet du mur en simple belvédère.

L'analyse des élévations de la braie contenant la terrasse supérieure ouest témoigne de consolidations et de restructurations sur son flanc sud, et même d'une reconstruction complète sur un



Fig 9 **GRANDSON** – Château. Vestiges de l'ancien mur bordant l'accès à la terrasse supérieure ouest. Il est situé plus en retrait, témoignant peut être d'un accès restreint (© Archéotech SA).

secteur au-dessus de la cour du châtelet. Les sondages dans la partie supérieure de la rampe et la réfection complète de l'escalier ont livré trois informations étonnantes. Premièrement, la façade sud du vieux château est très peu fondée et repose presque directement sur le niveau naturel de la colline; deuxièmement, le mur de braie sud et l'accès à la terrasse supérieure ouest étaient plus en retrait (fig. 9); troisièmement, l'escalier de la première moitié du 18° siècle a été construit au moyen d'une voûte scellant une fosse maçonnée antérieure



Fig. 10 **GRANDSON** – Château. Vestiges de la fosse maçonnée située sous la partie basse de l'escalier conduisant à la terrasse supérieure ouest. Au premier plan, le large mur faisant office d'ancien mur de braie sud, plus en retrait ainsi que les maigres fondations de la courtine sud, posées sur le niveau naturel (© Archéotech SA).

quadrangulaire de 2, 60 x 2 m définie par des murs soigneusement construits en moellons équarris de calcaire jaune (fig. 10); sa profondeur n'est pas connue mais excède les trois mètres. Il pourrait s'agir d'une fosse défensive tardive (antérieure à 1737), dernier obstacle à franchir avant de passer la porte de la courtine, dotée peut-être d'un pont-levis dont il ne reste aucun indice.

Les sondages effectués dans la terrasse supérieure méridionale contre la braie ont montré que cette dernière était renforcée par cinq contreforts internes, disposés à intervalles réguliers dont on ne connaît pas la profondeur (fig. 11). La réfection de la tourelle à l'extrémité de la braie orientale a mis en évidence trois étapes de construction. Un parafoudre a été installé au pied de cette dernière.

La fouille a révélé un ancien aménagement de berge contre la muraille soutenant la tourelle, indiquant la présence du lac avant la correction des eaux du Jura. Outre cet aménagement, une autre structure maçonnée aurait pu fonctionner avec l'extrémité de la braie.

Les travaux de nivellement à l'ouest de la terrasse nord des braies, afin de rendre cette partie accessible aux visiteurs, ont livré un tronçon perpendiculaire au mur de braies nord, dévoilant ainsi un ancien agencement de la limite entre les terrasses nord et ouest.

Livio Napoli, Anna Pedrucci, Mathias Glaus et Daniel de Raemy

Investigations et documentation: Archéotech.



Fig 11 **GRANDSON** – Château. Vue ouest de la terrasse supérieure sud, avec l'alignement des cinq contreforts internes contre le mur de braie, arasé pour la pose du parapet (© Archéotech SA).

GRANDSON

Rue Haute - Rue Jean-Lecomte - Place de l'église

District du Jura-Nord vaudois CN 1183 - 539 583 / 184 576

Moyen Âge - Époque moderne

Habitat, voirie, artisanat, cimetière

La suite des travaux de remplacement des services (EU/EC, gaz, électricité) et le réaménagement des installations de surface de la Rue Haute depuis la Place de l'église jusqu'à la Rue Jean-Lecomte a eu lieu de mi-janvier à fin septembre 2016. L'intervention touchant le coeur de l'ancien bourg médiéval a exigé un suivi constant. Dans les limites des sondages effectués, les phases d'aménagement de la colline sur laquelle culmine l'église Saint-Jean-Baptiste ont été mises en évidence ainsi que les vestiges qui structuraient l'accès au bourg supérieur depuis l'ouest de la ville. On y retrouve les niveaux de pavage et le réseau de canalisations déjà attestés en 2015 (cf. AVd. Chroniques 2015, p. 98).

A hauteur de l'église, à l'est et devant le parvis, sont apparues plus de 170 sé-



Fig. 12 **GRANDSON** – Rue Haute - Rue Jean-Lecomte - Place de l'Eglise. Vue d'un des massifs quadrangulaires maçonnés et les sépultures qu'il coupe [© Archéotech SA].

pultures à inhumation, orientées ouestest et formées d'une fosse simple ou de coffrages cloués (?) et non-cloués. Après une rapide analyse de terrain, on constate que tous les âges et les deux sexes sont représentés dans tous les secteurs investigués. Le cimetière a probablement fonctionné dès la création du prieuré et encore durant la Réforme. Des restes de l'enceinte délimitant peut-être la zone funéraire sont conservés à l'est. Des structures plus tardives confirment toutefois l'abandon du cimetière et la reprise du secteur pour d'autres activités. Deux socles quadrangulaires maçonnés de plus d'1,50 m de côté et conservés uniquement en fondation, sont implantés au nord-est de l'église au centre de la rue actuelle (fig. 12). L'aspect imposant de ces derniers suggère d'y voir des fondations pour la pose de piliers dont la fonction demeure encore inconnue. S'agit-il des restes d'une porte, d'une construction réservée à l'exercice de droits publics? Adossés à l'angle nord-est de l'église, deux pans de murs chaînés délimitent un espace dont l'emplacement proche des bâtiments conventuels, intrique. Cette construction est mentionnée comme «maison M. Calame» sur le plan de 1711-1713.

Mis à part les aménagements publics des 18-19° siècles, les niveaux naturels de moraine qui forment le sommet de la colline ont été peu perturbés par des interventions anthropiques anciennes ou médiévales. La grande place devant l'église restée vierge de toute structure en matériau non-périssable peut avoir rapidement fonctionné comme place publique.

En revanche, plusieurs portions de murs successifs, découverts le long de la Rue Jean-Lecomte attestent la présence des fortifications et portes d'accès occidentales au bourg dès la période médiévale. A l'angle de la Rue Haute et de la Rue Jean-Lecomte, les fondations d'un mur de plus de 2 m de large, apparemment contemporain de la construction de la façade ouest de la maison attenante sont certainement les restes de la porte dite de la Boucherie. En amont à l'intersec-



Fig. 13 **GRANDSON** – Rue Haute - Rue Jean-Lecomte - Place de l'Eglise. Vue d'un passage voûté en calcaire jaune (© Archéotech SA).

tion avec la Rue des Remparts, les fondations d'un mur large de plus de 2 m pourraient être un ouvrage avancé où se trouvait la porte dite « de Giez » attestée dans les archives. Cet ouvrage aurait justifié l'appellation du lieu-dit «rivelin» caractérisant ce secteur. Un passage voûté en calcaire jaune traversant perpendiculairement la rue permettait de franchir le fossé médiéval (fig. 13). Il s'agirait du « pont du Rivelin » attesté en bois jusqu'en 1576 puis maçonné en 1585. D'autres vestiges de murs de plus petites dimensions découverts plus au nord, dans la zone dite du Faubourg du Rivelin (au-delà du fossé) sont pour l'heure difficiles d'interpréter. D'après les sources écrites, l'entrée à ce faubourg se faisait par une troisième porte, la «porte du Rivelin», elle-aussi précédée d'un pont.

Aude-Line Pradervand, Anna Pedrucci, Daniel de Raemy, François Menna

Investigations et documentation: Archéotech et

LA SARRAZ-ECLEPENS

Le Mormont
District de Morges
CN 1222 - 530 800 / 167 610
La Tène
Lieu de culte et de rassemblement

La campagne de fouilles de 2016 a porté sur la moitié sud de l'étape 6 de l'extension programmée de la carrière par le cimentier Holcim SA, la moitié nord ayant été explorée l'année précédente (cf. AVd. Chroniques 2015, p. 100-101). Dernière étape du plan actuel d'extension de la carrière, les travaux de cette année constituent la dernière phase du programme de recherche préventive initié au printemps 2006 (cf. supra Etude p. 46-63).

La surface concernée se caractérise par une déclivité relativement marquée, qui a favorisé les phénomènes érosifs. Par conséquent, la couverture sédimentaire du substrat calcaire y est réduite à une faible épaisseur, comprise entre 0, 20 m et 1, 40 m. Ces spécificités ont déterminé une conservation variable des structures, dont la plupart se concentrent dans la moitié sud-ouest du secteur.

Plus de 50 nouvelles structures, dont trois fosses contenant des riches ensembles de mobilier, une zone de dépotoir, des aménagements empierrés, des lambeaux de niveaux de circulation agencés, des foyers et quelques trous de poteau ont été découvertes.

Les fosses à ensembles mobiliers se trouvent très éloignées les unes des autres. De dimensions plutôt modestes. leurs diamètres varient entre 1 m et 1,60 m pour des profondeurs comprises entre 0,45 m et 1,40 m. La fosse 896 se distingue par un mobilier très riche composé de plus de mille restes animaux, dont des crânes de caprinés et de suidés, une quinzaine d'ossements humains isolés, notamment un crâne, des coxaux, trois vertèbres et un humérus appartenant au moins à deux individus adultes, associés à divers objets métalliques, dont une fibule de type de Nauheim et un bracelet annulaire en bronze, et des tessons de



Fig. 14 LA SARRAZ-ECLEPENS – Le Mormont. Fosse 896. Dépôt composé de restes animaux et humains, dont un crâne, et de plusieurs petits objets en bronze et fer (© Archeodunum SA, C. Cantin).

céramique (fig. 14). La mise en évidence d'une zone de rejet est exceptionnelle. Il s'agit d'une accumulation très importante de mobilier répandu de manière aléatoire sur une surface étendue et plane. Située au pied d'un décrochement de la roche, la structure se matérialise par une concentration de très nombreux tessons et ossements de faune et de quelques restes humains, auxquels se mélangent plusieurs dizaines d'objets métalliques, dont deux fibules de Nauheim en bronze. Au moment de son

utilisation, le dépotoir s'étalait probablement en surface de l'humus scellant la dalle calcaire. Toutefois, son extrémité sud s'insère dans une faille assez étroite sur 0,70-0,80 m de profondeur (fig. 15). Le mobilier exhumé en 2016 comporte essentiellement des ossements de faune domestique, des tessons, de petits objets en fer et bronze, ainsi que des ossements humains épars. Une quinzaine de monnaies attribuées aux Séquanes complètent le corpus (13 potins et 2 quinaires), dont deux retrouvées dans des structures, confirmant l'homogénéité du faciès monétaire du site.

Les découvertes de 2015 et de 2016, tout en enrichissant le corpus de 33 fosses à ensembles mobiliers, apportent des informations inédites concernant l'occupation du site à La Tène finale. Elles témoignent en effet d'une diversification des activités sur le site, d'une organisation de l'espace et d'une gestion des déchets, qui soulèvent des nouvelles questions concernant la densité et la nature de l'occupation, dont les limites n'ont toujours pas été atteintes.

Claudia Nițu et Dorian Maroelli

 $Investigations\ et\ documentation: Archeodunum.$



Fig. 15 LA SARRAZ-ECLEPENS – Le Mormont. ST 785. Epandage de mobilier à même le sol et dans une cuvette creusée dans une faille de la roche sur 0,80 m de profondeur (© Archeodunum SA, C. Cantin).

LA TOUR-DE-PEILZ

Musée du Jeu District Riviera-Pays d'Enhaut CN 1264 - 555 143 / 144 727 Moyen Âge

Donjon

Le château de la Tour-de-Peilz, qui abrite actuellement le Musée du Jeu, est situé sur la rive nord-orientale du Léman, à proximité d'une crique formant un port naturel. Il est constitué d'une cour triangulaire bordée au nord-est, en direction de l'ancien bourg, par des courtines défendues par deux tours, tandis que le corps de logis ferme le flanc ouest, côté lac. La pointe méridionale de l'ensemble est formée d'une terrasse surélevée. Cette zone, actuellement libre de construction, constituait le château primitif, identifié grâce aux travaux de l'historien Daniel de Raemy. Dans les murs de soutènement de la terrasse, deux parois formant l'angle sud-ouest d'un ancien donjon rectangulaire, sont encore partiellement visibles. Si les vestiges actuels datent essentiellement de la période savoyarde, le donjon est plus ancien et pourrait dater du 12e siècle, la première mention d'une seigneurie remontant en 1163.

Le Musée du Jeu a fait l'objet d'un concours architectural visant à réaménager le site. En mars 2016, le choix du jury s'est porté sur le projet «Nick Cave» de M. André Escobar du bureau Aviolat Chaperon Escobar Architectes. Les architectes prévoient notamment l'installation d'un restaurant dans le volume constitué par la terrasse qui serait entièrement excavée, l'ancien donjon serait transformé en salle à manger. Afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce secteur et l'état de conservation de l'ancienne tour, des sondages ont été réalisés en octobre 2016.

Les accès restreints à la terrasse ont nécessité l'usage d'une machine de faible tonnage et d'une creuse par paliers pour atteindre le niveau du substrat géologique situé à plus de 4,3 m de profondeur. L'angle nord-est du donjon a été

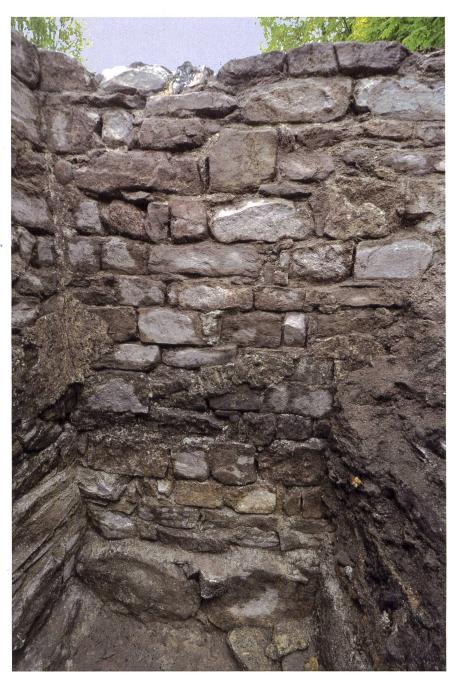


Fig. 16 LA TOUR-DE-PEILZ – Musée du Jeu. Élévation interne de l'angle ouest du donjon; le revêtement partiellement conservé appartient à un réaménagement (© Archéotech SA).

mis au jour extrêmement bien conservé sur une hauteur de 3,4 m, permettant de préciser son plan : un rectangle de 11,5 sur 16,5 m hors d'œuvre (fig. 16). Le mur d'une galerie bordant le flanc de la tour côté cour a également été repéré. Les murs massifs du donjon sont construits

directement sur le socle rocheux. Sous d'épais remblais liés à la démolition du donjon, une succession de niveaux de travail, de remblais et de niveaux de sol sont conservés sur une hauteur variant entre 1 et 1,5 m tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la tour (fig. 17). Plusieurs



Fig. 17 LA TOUR-DE-PEILZ – Musée du Jeu. Coupe stratigraphique ouest à l'extérieur du donjon (© Archéotech SA).

réaménagements ont pu être mis en évidence. A l'intérieur du donjon les vestiges d'un ancien plancher ont été repérés. La datation ¹⁴C sur une sablière a fourni une date précoce autour de la seconde moitié du 8° siècle. Bien que cet élément puisse provenir de remploi, il pourrait attester une occupation du site plus ancienne que les premières mentions historiques.

Cette terrasse recèle un fort potentiel archéologique qui pourrait nous renseigner sur les origines de l'installation d'un site fortifié à cet emplacement du rivage et compléter les connaissances de l'occupation pour les périodes documentées par les sources.

Mathias Glaus

Rapport: Mathias Glaus, *La Tour-de-Peilz, Musée du jeu, château haut primitif, sondages archéolo-giques AFF. 1048.2, 11703, ECA 75, 78,* ArchéotechSA, Epalinges, 18 novembre 2016.

LAUSANNE

Vidy Boulodrome District de Lausanne CN 1243 - 535 270 / 152 446

Époque romaine

Vicus (habitat, portiques, artisanat, voirie)

L'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne (IASA) a effectué pour la quatrième fois sa fouille-école à Lausanne-Vidy, sous les terrains de pétanque du *Boulodrome*. Cette opération s'est déroulée dans le cadre du projet urbanistique *Métamorphose* de la Ville de Lausanne (cf. *supra* Etude p. 64-77).

La surface de fouille (1'200 m²) a été étendue à la troisième parcelle d'habitation, à l'est du chantier (fig. 18). Ce bâtiment (B3) avait déjà été partiellement fouillé en 1990 sur environ 70 m², lors de la construction du Boulodrome (cf. C. May Castella, Boulodrome, Présde-Vidy. Intervention archéologique 1990, rapport inédit, Archéologie cantonale, Lausanne, 1991). Les données relatives à cette opération ont été systématiquement reprises et réintégrées lors de l'élaboration des fouilles 2016.

Le but de cette campagne était de terminer la fouille du premier bâtiment, d'atteindre les niveaux non-maçonnés du deuxième et de débuter l'exploration du bâtiment 3 et de son portique, tout en faisant le lien avec les découvertes de 1990. Notons qu'une petite partie du nord du bâtiment 1 n'a pas encore été explorée, la fouille ayant révélé une probable forge qui sera traitée dans des conditions optimales en 2017.

La première période d'occupation (dès 60/70), connue seulement sur la parcelle B1, voit la construction, directement sur les niveaux de sables lacustres, d'un petit bâtiment monocellulaire (4,70 x 4,40 m) présentant certainement un appentis à l'avant. Doté d'un sol en terre battue et d'un foyer de galets recouverts d'une sole d'argile, cette première bâtisse était flanquée d'empierrements ayant servi de niveaux de circulation extérieurs.

La question du parcellaire à cette époque

reste encore ouverte, mais il semblerait que la surface dévolue au futur bâtiment 1 ait déjà été réservée, même si elle n'était de loin pas entièrement bâtie. Dès 90 apr. J.-C., l'urbanisation du secteur s'intensifie, avec la construction du decumanus, fouillé en 2014 et 2015. Les trois premières parcelles sont occupées et présentent un aspect hétéroclite. Le bâtiment 1, en effet, est constitué de plusieurs modules d'habitation réunis autour d'une cour, ou d'une zone de circulation. Ces modules sont construits pour la plupart sur poteaux plantés et présentent des aménagements très frustes, avec des sols en terre battue et des foyers de galets ou de terre cuite architecturale. Le deuxième bâtiment, occupant l'entier de la parcelle, est quant à lui bâti sur des sablières et abrite notamment un sol en mortier de tuileau, probablement en relation avec une pièce thermale dont les vestiges ne nous sont pas parvenus. Les murs principaux du bâtiment 3 sont déjà maçonnés alors que la plupart des divisions internes sont encore montées sur des sablières basses. L'élément le plus marquant de ce troisième bâtiment est l'existence d'une petite pièce (4 x 4,40 m) dotée d'un terrazzo en mortier de chaux avec un médaillon central grossièrement

Dès 160 apr. J.-C., on note l'apparition de la maçonnerie (murs bahut) dans le bâtiment 2 qui présente alors un plan bien connu, avec deux pièces s'ouvrant sur la rue et un couloir central. A cette même époque, le bâtiment 1 est toujours bâti en matériaux légers, alors que le bâtiment 3 est complètement remblayé pour servir d'entrepôt. Lors de ces travaux, une forge temporaire a été installée à l'avant du bâtiment.

réalisé en opus crustatum (fragments de

terre cuite architecturale).

Il faut attendre l'extrême fin du deuxième siècle de notre ère pour que la première parcelle soit rebâtie sur des fondations maçonnées, alors que les deux autres bâtiments ne subissent que de petites transformations internes.

La fouille de la troisième parcelle et la reprise de la documentation des opérations menées en 1990 a livré de nom-



Fig. 18 LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Vue aérienne du chantier vers le nord, avec de gauche à droite le bâtiment 1, 2, et 3 (© Archéologie cantonale, Lausanne, S. Vogt).

breux éléments relatifs à l'occupation du secteur au 4° siècle de notre ère. Plus que simplement fréquenté, ce bâtiment a en effet été remanié et plusieurs structures, (muret, foyer et trous de poteau) sont à rattacher à cette phase tardive, datée principalement par des monnaies (Aes IV en contexte, notamment).

Les opérations menées par l'IASA cet été ont apporté des données inédites sur l'évolution de ce quartier charnière de *Lousonna* antique, montrant un décalage de près d'une centaine d'année entre la parcelle 3 et 1 pour l'apparition de la maçonnerie. De plus, le dynamisme de ce secteur périphérique de l'agglomération au 4° siècle a pu une nouvelle fois être démontré, soulignant la complémentarité de l'étude poussée de ce quartier et de celui de Chavannes 11.

Fanny Lanthemann

Investigations et documentation: IASA.
Rapport: Fanny Lanthemann, Thierry Luginbühl (dir.), Lausanne-Vidy Boulodrome. VB16 / Int. 10868.
Rapport d'intervention des fouilles-écoles UNIL-IASA juin-juillet 2016. Vol. 1. Texte, figures et planches Vol. 2. Répertoire des unités de fouille, des photographies et des dessins. Vol. 3. Inventaire général du mobilier, IASA, UNIL, mars 2017.



Fig. 19 LAUSANNE - Vidy Comité International Olympique. Vue aérienne du site vers l'est (© Archeodunum SA).

LAUSANNE

Vidy Comité International Olympique District de Lausanne CN 1243 - 535 400 / 152 220 Époque romaine - Moyen Âge -Époque moderne

Port - Cimetière, habitat - Voirie et jardins

À l'occasion des travaux d'agrandissement du CIO (construction de la *Maison olympique* et d'un parking souterrain), une intervention archéologique est menée sur une surface de 8000 m², dans la continuité des fouilles de 1984, 1990, 1997 et 2006 (cf. *RHV*, 1985, p. 128-129;

1992, p. 200; 1998, p. 79-80; 2007, p. 346-347). La zone excavée concerne en particulier le secteur portuaire de *Lousonna*, une partie du site médiéval de Vidy (cimetière paroissial, constructions sur poteaux) et divers aménagements d'époque moderne (fig. 19).

Le long du rivage antique, 120 m d'enrochements linéaires ont été mis au jour, maintenus par des centaines de pieux verticaux, derrière lesquels sont parfois conservés des madriers horizontaux. Des empreintes de poutrage et de poteaux internes, avec divers éléments de fixation, suggèrent l'existence de plateformes planchéiées. Un agencement d'une soixantaine d'amphores en-

tières est interprété comme un système d'assainissement des quais (fig. 20). Au moins trois hypocaustes matérialisent un petit espace thermal construit à l'arrière, à proximité d'un bâtiment excavé de 12 m² abritant des latrines particulièrement bien conservées (poteaux, muret en pisé, paillasses, amphores et tonneau remployés, canal d'évacuation, matières organiques).

À l'est de ces constructions, un grand entrepôt à piliers centraux occupant toute la largeur du quai (13 x 43 m min.) est installé dans le courant du 1er s. apr. J.-C. sur des aménagements de berge plus anciens, composés de rangées de pieux, de solins, de sablières et de trous



Fig. 20 LAUSANNE – Vidy Comité International Olympique. Amphores utilisées pour assainir le soutènement des quais (© Archéologie cantonale, Lausanne, R. Gindroz).

de poteaux. Cet horreum a subi diverses réfections, notamment l'adjonction de murs de refend. Six récipients en céramique et en verre sont enfouis dans un coffre en bois à l'angle du bâtiment, peut-être en guise de dépôt de fondation. Au sud-est, l'entrepôt est associé à une rampe prolongée dans le lac par une jetée curviligne d'au moins 40 m. Cette dernière est formée d'un blocage de pierres maintenu par deux parois de pieux et de traverses horizontales - dont des éléments remployés de barques (fig. 21). Cette structure devait délimiter un espace de navigation (chenal ou bassin portuaire) et permettre l'accès aux bateaux en période de basses eaux. Les marchandises pouvaient également être déchargées dans l'horreum par l'intermédiaire d'une plateforme située à l'ouest ou directement depuis le lac au moyen d'appontements secondaires. En avant des berges, on observe par ailleurs des niveaux de grèves aménagés sous forme d'épandages de pierres ou d'en-

rochements ponctuels, assez riches en matériel détritique (céramique, faune, mobilier métallique...).

Le port romain est vraisemblablement désaffecté au 3° s. apr. J.-C. et les rives du lac se sont ensablées dès la fin de l'Antiquité. Un cimetière se développe plus au sud durant le Moyen Âge, autour d'une église connue uniquement par des sources écrites. Ce cimetière a été documenté en 2016 sur environ 350 m², en continuité de l'intervention de 2006 : ses limites sont maintenant connues à l'est, au sud et à l'ouest et 317 individus viennent enrichir le corpus archéo-thanatologique et anthropologique. Les tombes sont implantées suivant des orientations variables et comportent généralement des aménagements en bois et/ou en pierre, à l'exception de rares défunts inhumés en « pleine terre ». Parmi les cas particuliers, on recense des sépultures doubles simultanées, des inhumés aux jambes fléchies, un individu enterré à plat ventre et des ré-inhumations de défunts déplacés. La densité des sépultures est nettement plus forte au nord, à proximité de l'emplacement présumé de l'église.

Aux abords de la zone funéraire - qui a pu fonctionner entre la deuxième moitié du 7e siècle et le 16e siècle – plus de 400 fosses et trous de poteaux dessinent plusieurs bâtiments, dont l'organisation et la datation doivent être encore précisées. Une colonne romaine monolithique d'ordre toscan, visiblement destinée à la production de chaux, provient de ces niveaux médiévaux. Enfin, plusieurs aménagements d'époque moderne (murs, cour pavée, chemins empierrés...) ont été identifiés comme les anciennes dépendances de l'église, les routes visibles sur les plans cadastraux ainsi que les terrasses du château de Vidy (1771-1776).

Romain Guichon, Sophie Thorimbert et Julien Bohny

Investigations et documentation: Archeodunum.

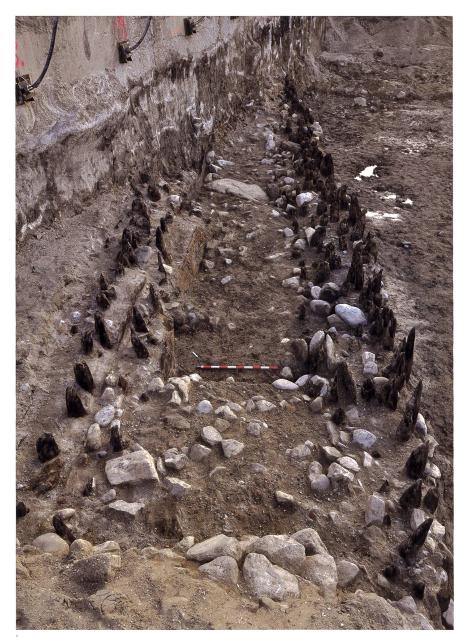


Fig. 21 LAUSANNE – Vidy Comité International Olympique. Jetée d'époque romaine (© Archeodunum SA).

LAUSANNE

Tranchée Vidy
District de Lausanne
CN 1243 - 535 610 / 152 140
Époque romaine
Vicus (habitat, voirie)

Le suivi archéologique de la tranchée liée aux remplacements des réseaux d'électricité et de conduites de gaz par la Ville de Lausanne à travers les quartiers orientaux et centraux du *vicus* de *Lousonna* s'est poursuivi en février 2016 (cf. *AVd. Chroniques 2015*, p. 106).

Les études en cours fournissent de premiers résultats. La fouille a livré 14 monnaies, dont 7 précisément datées entre les années 169-168 av. J.-C. et 201-206 apr. J.-C. (étude N. Consiglio, MMC). Le mobilier céramique indique une fourchette chronologique plus restreinte,

entre les années 30-15 av. J.-C. et le 3°s. apr. J.-C. (étude C. Hervé). L'occupation du début de l'époque augustéenne est par ailleurs bien caractérisée par des trous de poteaux, des fosses dépotoir et des sols sablo-graveleux indurés, auxquels sont associés des petits objets de typologie précoce, comme une fibule à disque médian et un stylet en os à corps renflé (étude A. Crausaz). À l'ouest du secteur, des empreintes d'éléments en bois recoupées par ces structures sont comparables aux constructions sur poutres entrecroisées identifiées à 150 m de distance, sur le site de Chavannes 11 (état 1, vers 50 av. J.-C.), dont les meilleurs parallèles se trouvent dans les fortifications contemporaines de type murus gallicus (cf. Sylvie Berti Rossi, Catherine May Castella, Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de Vidy «Chavannes 11 » 1989-1990. Archéologie, architecture et urbanisme, CAR, 102, Lousonna 8, Lausanne, 2005, p. 27-32).

Romain Guichon

Investigations et documentation: Archeodunum.

LAUSANNE

Rue de Bourg 8 District de Lausanne CN 1243 - 538 294 / 152 390 Moyen Âge Cave gothique

La rénovation de la maison a impliqué plusieurs travaux dans la cave, dont un abaissement du niveau du sol de 50 cm sur 80 m² et l'abattement des cloisons afin de réorganiser les espaces.

L'édifice actuel est constitué du regroupement de deux parcelles anciennes, réalisé au 17° siècle. Seul l'édifice septentrional possède une cave, dont l'emprise totale mesure dans œuvre 7 sur 27 m. L'investigation archéologique n'a concerné que les deux tiers de cette surface. Le démontage des parois a mis au jour un total de 9 colonnes, dont une est conservée uniquement au niveau de la fondation. Ces piles sont constituées



Fig. 22 **LAUSANNE** – Rue de Bourg 8. Vue générale de la cave avec une colonne dégagée ayant conservé son chapiteau; derrière, le mur mitoyen oriental appartenant à la même phase (© Archéotech SA).

de tambours de molasse reposant sur différents types de bases, avec griffes ou simples tores aplatis; seules deux d'entre-elles conservent la majeure partie de leur chapiteau (fig. 22), les autres ont été étêtées lors de remaniements ultérieurs. Les chapiteaux à crochets sont décorés de feuilles variées dont le style permet de proposer une datation entre la fin du 13^e siècle et le 14^e siècle. Deux files transversales de colonnes devaient porter des murs de refend répartis aux tiers de la longueur. Chaque file est constituée de deux demi-colonnes engagées et de deux colonnes (fig. 23). Deux autres piles forment un alignement longitudinal dans la partie nord-est. D'autres colonnes ont dû être démantelées lors des divers réaménagements modernes. La cave était subdivisée au moins partiellement en deux travées inégales ou au plus en trois travées égales. Aucun élément du couvrement ancien n'a été préservé. Les piles portaient peut-être des arcades soutenant une poutraison, comme cela a été observé dans d'autres édifices lausannois au début du 20e siècle avant leur démolition, tel au numéro 4 de



Fig. 23 **LAUSANNE** – Rue de Bourg 8. Plan de la cave. En rouge les colonnes et les murs du même état ; en brun état antérieur (échelle 1:100) (© Archéotech SA, M. Glaus).

la rue de Bourg (cf. Marcel Grandjean, Les monuments d'art et d'histoire, Canton de Vaud, III, Lausanne, Berne-Bâle, 1979, p. 277-278 et 387-388). De même l'accès initial à la cave n'est pas identifié. La maison a connu un grand chantier de reconstruction en 1714 avec le réaménagement des distributions, dont il reste la cage d'escalier actuelle. Sous les sols en béton, plusieurs niveaux en terre battue

ont été observés, dont certains sont assurément antérieurs au chantier de 1714, et d'autres plus récents.

Mathias Glaus

Investigations et documentation: Archéotech. Rapports: Mathias Glaus, *Lausanne. Rue de Bourg 8. Int. 11574. Maison urbaine, cave gothique, analyse et fouille archéologique, 8 mars au 11 mai 2016,* Archéotech SA, Epalinges, 2 février 2017.

LUCENS

Château District Broye-Vully CN 1204 - 553 968 / 173 455 Moyen Âge - Époque moderne Château, Habitat

Deux interventions archéologiques ont eu lieu en 2016 au château. La première, non planifiée, a été entreprise suite aux risques d'effondrement du mur Q de la terrasse ouest, qui a nécessité la creuse d'un sondage pour sa réparation. La fouille a montré la présence de bâtiments sur la voie reliant la Porte du Bourg au «ressat» (bourg fortifié). Il s'agit probablement d'une extension, indépendante du bourg et du ressat, délimitée sur cette partie de la terrasse par un mur disparu, mais attesté par les sources iconographiques. Il s'agit donc de la découverte d'un nouveau quartier ayant probablement connu son propre développement du Moyen Age à l'époque moderne (16°-17° siècle).

La seconde intervention concerne la réfection de la porte de Combremont; elle clôture les travaux de consolidation des murs de braie et de terrasse du château entrepris dès 2012. Elle a permis l'observation et l'analyse de la quasi-totalité des façades extérieures de la structure, soit la rampe d'accès, la tour et le pont suspendu relié aux braies. La situation de la tour, sur l'arête molassique nord de la colline, a occasionné un décrochement et un glissement de l'angle N-O de la tour, matérialisé par deux imposantes fissures.

L'analyse des maçonneries de la porte a mis en évidence trois états successifs distincts et relativement bien conservés. Ils sont classés dans une fourchette chronologique relative depuis la fin du Moyen Age à nos jours, en fonction des sources et des typologies du système défensif. L'état le plus ancien observé présente déjà, comme actuellement, un système de barbacane tripartite plus modeste et remonte aux 15°-16° siècles environ. Cet état connaît un agrandissement majeur aux alentours de la fin du

16° siècle : la rampe est élargie, la tour surélevée et dotée d'une nouvelle porte avec pont-levis. Le grand pont suspendu est érigé dans cette deuxième phase. Au 17° siècle, les dernières transformations de la porte confèrent à l'ensemble son aspect actuel. L'étude des maçonneries a également permis d'observer l'évolution du système défensif de l'entrée, ainsi que les diverses réfections opérées sur certains pans de murs.

Livio Napoli et Anna Pedrucci

Investigations et documentation: Archéotech. Rapport: Anna Pedrucci, Frédéric Carrard, Livio Napoli, Lucens. Terrasses du château: Sondage au nord du mur de terrasse Q: vestige d'habitat en bordure N du Bourg, sur la voie d'accès au «ressat», et analyse de la porte de Combremont (murs U et T), Archéotech SA, Epalinges, novembre 2016.

MIES

Route des Châtillons 12 (parcelle 1047)
District de Nyon
CN 1261 - 502 780 / 128 500

Haut Moyen Âge Tombes en dalles

Les investigations de 2016 liées à la construction d'une villa de maître touchaient l'est de la nécropole de *La Crota*, nécropole du Haut Moyen Âge connue de longue date à Mies.

Des tombes en dalles appartenant à ce cimetière ont été fouillées au 19° siècle. En 1954, un groupe de trois tombes en coffres a été dégagé en limite sud-est de la parcelle 1047 et, en 1994, quatorze sépultures ont été relevées et partiellement fouillées dans la propriété voisine (cf. *RHV*, 1995, p. 422-423).

En 2015, lors du pré-terrassement de la future villa, le coffre en dalles d'une des sépultures dégagées en 1954 a été retrouvé (fig. 24). Cette découverte a permis de recaler ces tombes dont la position était erronée. En 2016, la réalisation des garages de la propriété et d'un réseau de géothermie a amené la découverte d'au moins huit tombes, au voisinage de la zone fouillée en 1994. Ces tombes, à l'exception d'une seule non

fouillée, sont remaniées, voire détruites, et leurs coffres démantelés à des degrés divers. La fouille de ces structures n'a été que partielle et s'est limitée à l'emprise des terrassements.

La destruction des tombes peut être attribuée à des fouilles archéologiques antérieures au 20° siècle.

L'apport de l'intervention actuelle est de nous fournir la limite nord-est de la nécropole du Haut Moyen Âge ou du moins de l'ensemble de tombes fouillées en 1954 et 1994.

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum.



Fig. 24 **MIES** - Route des Châtillons 12. Coffrage de la tombe 1 fouillée en 1954 (© Archeodunum SA).



Fig. 25 MOLLENS – Ancienne forge. Assemblage des photogrammétries des derniers décapages (© Archeodunum SA, Y. Buzzi et F. Krähenbühl).

MOLLENS

Ancienne Forge (Rue de l'Église 4)
District de Morges
CN 1222 - 517 570 / 159 060
Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Époque moderne
Cimetière

A Mollens, village du pied du Jura à moins de 20 km au nord-ouest de Morges, une opération de fouille préventive a été conduite préalablement à un projet communal de transformation de l'ancienne forge pour y aménager des logements. Ce dernier impliquait des travaux de terrassement dans le sous-sol intérieur et des tranchées extérieures sur une profondeur moyenne de 0,80 m. Après une surveillance en 2013, la fouille s'est dé-

roulée au début de l'année 2016. Localisée entre le château et l'église actuels, la surface explorée a révélé quatre grandes étapes d'occupation dont la chronologie exacte reste à préciser. La plus récente a vu l'édification de la forge au milieu du 19e s., bâtiment agrémenté ensuite d'une annexe et de partitions internes. L'étape précédente est représentée par une grande fosse à chaux (peut-être liée à la reconstruction du château en 1791) et les restes d'un mur. Ces structures d'époque moderne ont été implantées à l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial. Ce sont 125 inhumations et plusieurs réductions qui ont été fouillées de manière exhaustive à l'intérieur de l'ancienne forge et au sud-ouest de celle-ci (fig. 25). Dans la tranchée extérieure nord-ouest, un nettoyage partiel et un sondage de 6 m² ont permis de localiser et de prélever les restes de 35 tombes. Les résultats préliminaires révèlent une utilisation funéraire de la zone du Haut Moyen Âge à la Période moderne. Les inhumations les plus anciennes présentent la même orientation ouest-est qu'un mur dont ne subsiste qu'un lambeau de fondations. Seule structure assurément antérieure aux sépultures, sa datation demeure pour l'heure indéterminée. Relevons enfin que le comblement de certaines tombes a fourni du matériel caractéristique de la période romaine (céramique, tuiles). Ces éléments suggèrent une occupation antique du site ou aux environs immédiats. La séquence stratigraphique inférieure a été appréhendée par sondages jusqu'aux niveaux naturels. La grande



Fig. 26 **MOLLENS** – Ancienne forge. Plaque-boucle composite en os sculpté et argent des 7°-8° s., associée à la sépulture T174 (© Musée d'archéologie et d'histoire, Lausanne, D. Cuendet).



Fig. 27 $\,$ MOLLENS – Ancienne forge. Vue en direction de l'est de sépultures dans l'angle nord-est (\otimes Archeodunum SA).

majorité des tombes mises au jour en 2016 sont des fosses simples comportant différents types d'aménagements en bois (coffrages, cercueils etc.), que la suite de l'étude permettra de caractériser. Les inhumations des phases les plus récentes, parfois en cercueils cloués avec des restes de bois conservés, ont des orientations fort divergentes. Elles ont livré un peu de mobilier, principalement des éléments vestimentaires ou de parure: bague, boutons, épingles de linceul, agrafes et barbacanes, etc. Une

coquille de pèlerin liée à une tombe, sans doute médiévale, a également été découverte. Les sépultures les plus anciennes, orientées ouest-est, remontent aux 7°-8° s., au regard des objets associés – plaque-boucle en os sculpté et argent (fig. 26), boucle de ceinture du 7°s. – et de leur typologie (13 tombes en coffres de dalles dont 4 ont été fouillées).

Ces investigations archéologiques sont les premières à être menées de manière scientifique dans la commune de Mollens. Auparavant, hormis la découverte au 19e s. de vestiges romains en bordure de son territoire en direction de Ballens, la connaissance du passé de ce village reposait uniquement sur des sources écrites. Celles-ci attestent l'existence de la localité au début du 12e s. et sa dépendance au monastère de Romainmôtier (1139), qui y aurait fondé un petit prieuré. Elles nous informent aussi sur la présence d'une église paroissiale dédiée à Saint-Jacques (1228) et sur un recensement de 46 feux en 1416. Le village de Mollens, qui comptait 361 habitants au milieu du 18e s., fut la proie de plusieurs incendies, dont celui de 1798 qui détruisit notamment l'ancienne église qui contenait les archives.

Lucie Steiner et Fabien Krähenbühl

Investigations et documentation: Archeodunum.

NYON

Petite Prairie
District de Nyon
CN 1260 - 506 515 / 138 482
Âge du Bronze - Époque romaine
Habitat - Aqueduc

Cette opération d'archéologie préventive a été menée durant l'été 2016, sur une surface d'un peu plus d'un hectare, dans le lotissement du quartier de La Petite Prairie, au nord-ouest de la ville. Elle a été motivée par la découverte en sondages durant l'hiver 2012-2013 de vestiges d'un site terrestre datant de la fin de l'âge du Bronze, encore rares dans la région (cf. AVd. Chroniques 2012, p. 80). La limite nord-ouest de cette occupation avait été dégagée en 2014 lors de la création d'un aménagement routier (cf. AVd. Chroniques 2014, p. 122).

Un complément de fouille a également été réalisé sur l'aqueduc amenant l'eau de Divonne-les-Bains (Ain, France) à Nyon dans le périmètre du site de l'âge du Bronze.

Sur l'ensemble de l'emprise de fouille, 122 vestiges ont été étudiés. Il s'agit essentiellement de structures en creux de type trou de poteau ou fosse. Le site a livré également des fossés, des drains dont 24 de l'époque moderne et des paléochenaux.

L'habitat de la fin de l'âge du Bronze, établi sur une légère pente, est caractérisé par la présence d'au moins six bâtiments sur poteaux porteurs de plan rectangulaire, implantés en majorité parallèlement au pendage. On observe quelquefois des réaménagements et des changements d'orientation. Plus au nord, en limite de fouille, un sol couvrant une surface de 10 m² est composé de céramiques à plat et de galets. C'est ce dernier qui a livré la majorité du mobilier céramique dont l'étude en cours situe l'occupation au Ha B2 (1000-900 a.C), ce qui corrobore les datations de la partie fouillée en 2014. Enfin, nous avons pu observer un fossé (très arasé), orienté nord-sud, et dégagé en partie en 2013 qui semble se jeter dans un ancien ruisseau. Ce dernier, orienté nord-ouest/ sud-est et qui traverse toute l'emprise de fouille, a sûrement motivé l'installation de l'habitat, mais a également provoqué l'abandon du site. D'après les études sédimentologiques, l'espace est devenu ouvert, après un probable défrichement. Cette situation a intensifié le processus d'érosion et l'habitat a été abandonné précipitamment suite à des inondations successives qui sont, sur le terrain, caractérisées par une épaisse couche noire hydromorphe. Ces sédiments recouvrent en grande partie la surface où sont implantées les structures mais les comblent également.

Le site a été réinvesti à la période antique avec la mise en place de quatre fossés-drains rejoignant le ruisseau évoqué ci-dessus. Dans trois d'entre eux, un drain composé de galets dont les interstices sont comblés par des fragments de tegulae a été aménagé au fond du fossé. Le quatrième ne dispose pas de cet aménagement mais les couches de sable dans son remplissage indiquent toutefois la présence d'eau lors de son utilisation. Simultanément à la fouille du site de l'âge du Bronze, les investigations menées sur l'aqueduc en 2013 et 2014 ont été poursuivies à l'emplacement du vi-

rage qu'il fait en direction de la ville romaine (cf. AVd. Chroniques 2014, p. 123). A cet endroit, le tracé du ruisseau fossile recoupe l'aqueduc. La présence de fragments de tegula au fond de son comblement montre qu'il était en eau durant l'époque romaine.

L'aqueduc, dont les piédroits sont ici

constitués de blocs de calcaire, traverse ce chenal sur un ponceau. Celui-ci consiste en une grande dalle reposant sur des blocs faisant office de culées (fig. 28).

Florent Ruzzu et Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum.

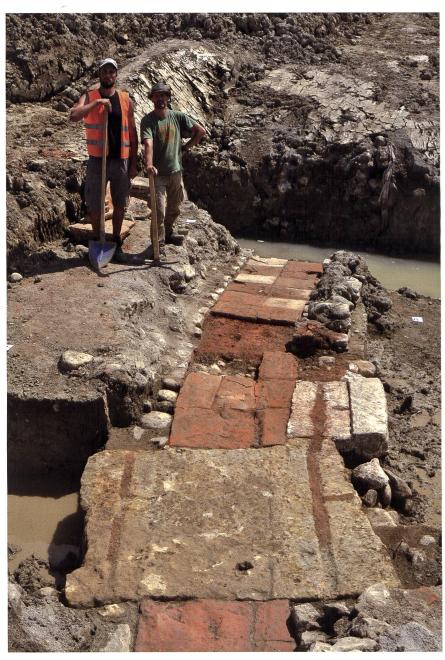


Fig. 28 **NYON** – Petite Prairie. Canal de l'aqueduc après démontage des parois (vue est). Au premier plan, la dalle constituant le tablier du ponceau fait également office de fond de canalisation (© Archeodunum SA, Ch. Henny).

NYON

Parc du Reposoir (parcelle 5109) District de Nyon CN 1260 - 506 660 / 138 414 Époque romaine Aqueduc

La fouille d'un nouveau tronçon de 3,70 m de longueur de l'aqueduc alimentant la ville romaine de Nyon a été menée en préliminaire à la pose de services desservant le quartier de La Petite Prairie dans l'emprise du futur parc du Reposoir en cours de réalisation (cf. AVd. Chroniques 2015, p. 110).

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum.

NYON

Route de Clémenty District de Nyon CN 1261 - 507 125 / 137 330 Époque romaine Nécropole

Durant le suivi archéologique des terrassements liés à la réalisation des salles de gymnastique du Centre d'Enseignement Post-obligatoire (cf. AVd. Chroniques 2012, p. 80) en automne 2015, des tombes romaines sont apparues le long et dans le talus nord-ouest de la voie CFF Lausanne-Genève, à proximité du pont de Martavaux. Ces sépultures appartiennent à la nécropole romaine de Clémenty dont l'ampleur n'est pas connue avec précision. Le secteur fouillé corres-

pond à la limite nord-ouest du cimetière. Lors de la création de la voie de chemin de fer au milieu du 19e siècle, des sépultures à crémation avaient été découvertes dans la large tranchée réalisée à cette occasion. Les informations sur ces travaux se limitent à la mention de ces structures funéraires. En 1981, trois sépultures à crémation ont été fouillées au sud-est de la ligne CFF, le long de la Route de Clémenty (cf. RHV, 1982, p. 184). Lors des fouilles de 2015-2016, quarante-cing structures se rapportant au rite funéraire de la crémation et neuf inhumations ont été documentées. Deux inhumations successives dont les corps sont disposés tête-bêche recouvrent un squelette de cheval.

Parmi les inhumations, on dénombre aussi trois tombes de nouveau-nés ou



Fig. 29 NYON - Route de Clémenty. Fouille de la nécropole, vue sud, avec la couche charbonneuse visible dans les coupes (© Archeodunum SA).

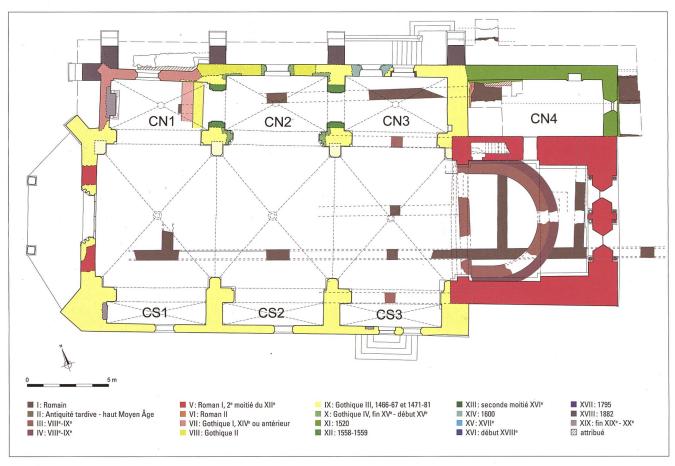


Fig. 30 NYON – Temple de Nyon. Plan général avec les phases de construction (échelle 1:200) (© Archéotech SA, M. Glaus).

nourrissons, dont les os ont disparus, mais identifiables par leurs aménagements.

Les sépultures à crémation sont installées dans une couche charbonneuse liée aux bûchers funéraires élevés sur le site (fig. 29). La plupart des fosses ne comprennent pas d'urne et d'aménagements internes. Le mobilier est principalement constitué d'offrandes primaires déposées sur le bûcher. Le secteur de la nécropole fouillé lors de cette intervention a été en activité durant le Haut Empire. Cette fouille est la plus importante réalisée, jusqu'à présent, à Nyon dans le domaine du funéraire romain.

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum.

NYON

Temple de Nyon District de Nyon CN 1261 - 507 627 / 137 315 Époque romaine - Moyen Âge -Époque moderne Eglise, cimetière, habitat

Le temple de Nyon a fait l'objet entre 2013 et 2016 d'une importante campagne de restauration (cf. *AVd. Chroniques 2013*, p. 96-97).

Dès la fin du 19° siècle, les premières investigations archéologiques ont livré des vestiges d'époque romaine et ceux d'une première église. Cet édifice a connu au moins deux étapes de construction successives comme l'atteste le doublage extérieur de l'abside (fig. 30).

Les zones fouillées récemment sont trop

restreintes pour permettre une mise en phase générale du site. Les séquences stratigraphiques des phases les plus anciennes correspondent au développement connu du site. A la période romaine, des édifices maçonnés bordent une rue associée à un système d'égout. L'ancien axe de la rue correspond au mur nord des chapelles latérales actuelles; plus tardivement la voie a été supprimée, réduite ou déplacée au nord, mais le parcellaire romain a perduré comme le démontre le mur nord de la nef primitive qui repose sur les façades de l'insula. Aucun vestige en relation avec la première église n'a été mis en évidence.

Au nord-ouest de l'église et dans la sacristie, 13 sépultures ont été mises au jour (fig. 31). Les plus profondes entament les niveaux de démolition romains. Le cimetière s'étendait bien au-delà des



Fig. 31 NYON - Temple de Nyon. Secteur CN4 (sacristie), sépultures T19 et T20; cette dernière est recoupée par la fondation du mur 24po (© Archéotech SA).



Fig. 32 NYON – Temple de Nyon. Paroi intérieure nord de la chapelle CN1 avec le ravalement et la surélévation de l'étape IX (© Archéotech SA).

zones fouillées, comme en attestent les sépultures mises au jour plus au nord et le plan cadastral de 1672. L'abaissement du niveau de circulation extérieur à la période moderne a oblitéré les structures les plus récentes.

Les façades ont fait l'objet d'une analyse archéologique dont le résultat, mis en relation avec les découvertes en fouille, a permis de comprendre l'essentiel de la chronologie constructive du monument et de reconsidérer certaines interprétations basées sur l'étude des sources (cf. Catherine Schmutz Nicod, Anna Pedrucci, Mathias Glaus, Karina Queijo, Fabienne Hoffmann, Le Temple de Nyon, ancienne église Notre-Dame, Guides d'art et d'histoire de la Suisse, Berne, 2016, p. 992-993). La nef rectangulaire à vaisseau unique est flanquée de chapelles latérales et d'une sacristie; elle s'ouvre sur un clocher-choeur à chevet plat, qui est daté vers 1180 sur une base stylistique - ses baies présentent en effet de grandes similitudes stylistiques avec celles du portail de l'abbaye de Bonmont - sa base est constituée de blocs romains en remploi. Les pans de maconnerie romane mis au jour en façade ouest indiquent que l'emprise actuelle de l'édifice au sol est proche de celle du 12e siècle : la longueur de la nef est constante depuis l'époque romane, et sa largeur est restée inchangée depuis l'église primitive.

La façade sud est assez régulière, tandis que la façade nord, dont la partie supérieure été masquée lors d'un des changements de la pente du toit, est plus complexe et moins homogène en raison des remaniements successifs subis par les trois chapelles nord.

Entre la fin du 13° siècle et le 14° siècle, deux chapelles latérales (CN1) et (CN3) furent adossées aux deux extrémités de la façade nord de la nef romane; une troisième chapelle (CN2) prit place un peu plus tard entre elles. Les premières mentions connues de travaux pour l'église remontent à 1392, elles font état de la reconstruction de la toiture. En 1436-1437, on procéda à la reconstruction partielle de la partie supérieure de la

voûte du choeur. Le portail occidental fut érigé en 1467 dans la nef romane encore en place. Entre 1471 et 1481 la nef fut presque entièrement reconstruite, avec les trois croisées d'ogives, l'ouverture des arcades, l'édification des chapelles sud, ainsi que la reprise des chapelles nord pour leur donner des dimensions plus régulières et les doter de voûtes (fig. 32) (cf. Marcel Grandjean, L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique, CAR, 157-158, Lausanne, 2015, p. 162-166). Les quatre piliers sud de la nef qui soutiennent les croisées d'ogives font partie du chantier de 1471-1481. La datation reste ouverte pour les quatre piliers nord, faute d'analyse exhaustive, bien qu'il semble probable qu'ils fassent partie de la même campagne de travaux. Le clocher fut démoli en 1795 en raison des problèmes statiques qui l'affectaient depuis le 15e siècle; il ne fut reconstruit qu'en 1936.

Mathias Glaus et Anna Pedrucci

Investigations et documentation: Archéotech.
Rapport: Anna Pedrucci, Mathias Glaus, Nyon.
Temple - Ancienne église Notre-Dame. Aff. 536-4 et 536-5 - Intervention 10911. Analyse archéologique des façades extérieures, des parois intérieures des chapelles, constats ponctuels à l'intérieur, fouille et sondages à l'extérieur et à l'intérieur, Archéotech SA, Epalinges, 21 décembre 2016.

PAYERNE

Abbatiale
District Broye-Vully
CN 1184 - 561 755 / 185 629
Époque romaine - Moyen Âge - Époque moderne
Habitat - Sépultures - Eqlise

Les travaux de sauvegarde et d'assainissement de l'Abbatiale de Payerne se sont poursuivis en 2016 et ont nécessité l'installation d'échafaudages tout autour de l'église, pour la réfection des charpentes et les forages préalables à l'installation de tirants métalliques verticaux dans l'épaisseur des murs des bas-côtés et des piliers de la nef. Parallèlement, une opération d'archéologie du bâti a été



Fig. 33 **PAYERNE** – Abbatiale. Bras sud du transept. Modillon, 11° siècle (© G. Faccani).

mise en place, visant à la documentation des élévations et des charpentes ainsi qu'à l'inventaire complet de la sculpture architecturale (fig. 33). Les premiers résultats ont confirmé et précisé les nombreuses étapes de construction observées lors de la fouille en 2015 sur les fondations de ces mêmes murs. Ils attestent l'organisation d'un grand chantier dès le 11° siècle, débuté avec la construction du mur nord de la nef et de la Tour Saint-Michel, intégrée au projet de construction dès la première étape. Une deuxième grande phase voit ensuite la fin de l'édification de la Tour ainsi que la construction du mur sud de la nef. Enfin, le chantier du chevet, marqué par au moins deux étapes distinctes, achève de donner à l'Abbatiale la forme qu'elle présente encore aujourd'hui. Début 2016, les deux tranchées effectuées le long des murs de la nef à l'extérieur de l'église ont été achevées et ont livré les derniers vestiges qui n'avaient pas été touchés par les investigations de Pierre Margot dans les années 1950 et 1960 (cf. AVd. Chroniques 2015, p. 112-113). Au nord comme au

sud, de nombreuses sépultures ont été documentées, appartenant sans doute majoritairement à la phase romane et à celle du Moyen Âge tardif (cf. supra Etude p. 86-101). Plus inattendus, des éléments de maçonneries de la première église, dont la datation exacte reste à ce jour incertaine, ont également été mis au jour. Dans le secteur du cloître, ils fixent une limite méridionale à une annexe de la nef à trois vaisseaux reconnue depuis les années 1950. Au nord, ils concernent un bâtiment comprenant des piliers engagés (ou des lésènes) et attestent ainsi l'existence d'une construction parallèle à la nef, corrigeant l'image d'une première église isolée laissée jusqu'ici par les anciens plans. La chronologie entre les deux constructions n'est toutefois pas précisément connue, une sépulture plus récente ayant fait disparaître toute maçonnerie à leur point de jonction. D'autres sépultures attestent en revanche que le bâtiment au nord a été détruit avant la nef à trois vaisseaux, laissant la place à un secteur funéraire en plein air relativement dense et encore lié au premier bâtiment religieux. Concernant la période antique, de nouveaux éléments ont confirmé les découvertes de 2015. La construction de la villa, premier édifice maçonné reconnu sur le site, a bien entraîné un important nivellement et une mise à plat de tout le secteur. Le mobilier céramique découvert dans un remblai lié à ces travaux préparatoires, bien que peu abondant, donne en outre un terminus post quem situé à la fin du 2e siècle pour l'édification de la villa. De nouvelles structures fossovées ont renforcé l'hypothèse d'une occupation antérieure à cette mise en forme du terrain, dont il ne subsiste aucun niveau de sol. Les rares éléments chronologiques mis au jour suggèrent néanmoins que cette première phase du site n'est pas antérieure à la période romaine et même au 2e siècle de notre ère. Guido Faccani, Mathias Glaus, Clément

Hervé, Lucie Steiner

Archéotech et G. Faccani.

VALEYRES-SOUS-RANCES

Sur le Moty
District du Jura-Nord-Vaudois
CN 1202 – 529 580 / 178 200
Néolithique – La Tène – Époque romaine
Habitat rural

Un vaste projet de gravière de 3,2 hectares, au lieu-dit *Sur le Moty*, a fait l'objet d'une opération de sondages de diagnostic suivie d'une campagne de fouille extensive sur environ 4500 m². Cette dernière a mis en évidence 129 structures.

dont des fosses à fonction indéterminée (fig. 34), des trous de poteau et des structures de combustion. Ces vestiges se concentrent dans trois zones distinctes. L'absence d'une stratigraphie développée et de couches d'occupation, combinée à la rareté du mobilier, ne permettent pas d'attribuer la majorité des structures à l'une ou l'autre des phases d'occupation. L'étude du mobilier ainsi que les analyses ¹⁴C attestent une très longue fréquentation du site, s'étendant, de manière discontinue, de la fin du Néolithique ancien jusqu'au Bas-Empire. Du mobilier

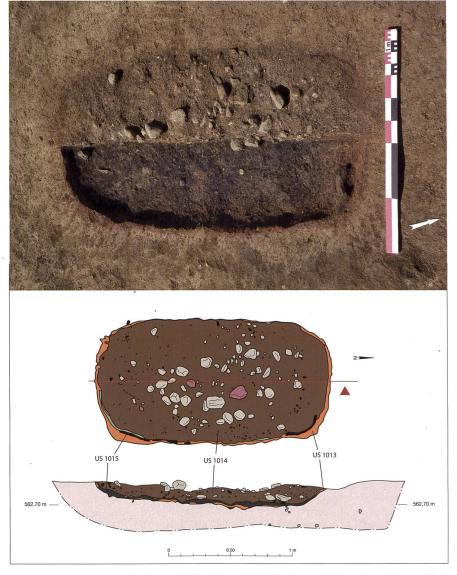


Fig. 34 VALEYRES-SOUS-RANCES – Sur le Moty. Fosse St 136. Vue de la moitié au niveau de la couche de charbons. Plan et coupe vue ouest. Echelle 1/20 (© Archeodunum SA).

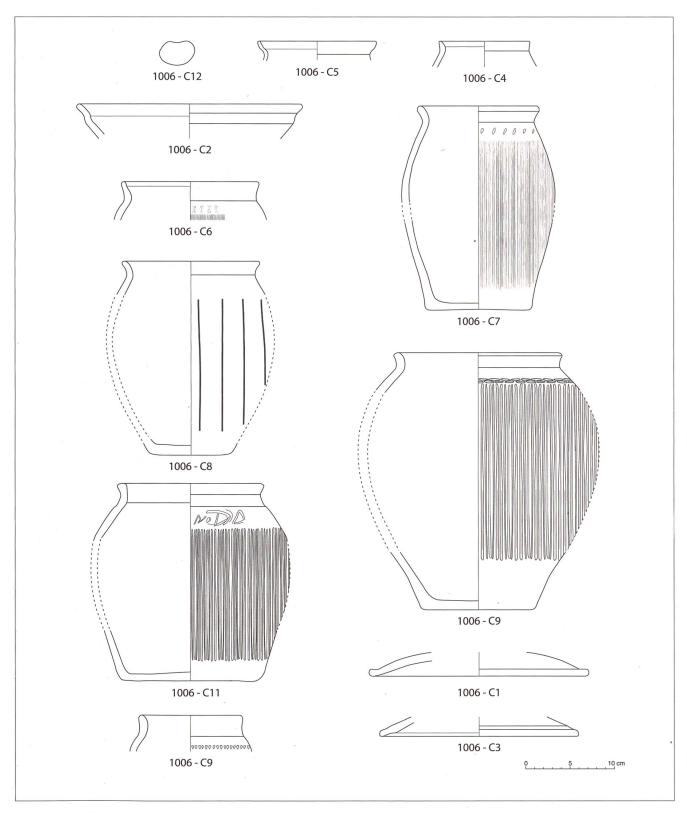


Fig. 35 **VALEYRES-SOUS-RANCES** – Sur le Moty. Pots de La Tène finale issus du comblement de la fosse St. 120 (© Archeodunum SA, S. Barrier).



Fig. 36 VALEYRES-SOUS-RANCES – Sur le Moty. Détail du *graffito* des pots issus du comblement de la fosse St. 120 (© Archeodunum SA, S. Barrier).

métallique remontant au Moyen Âge et à l'époque moderne a été trouvé dans les couches supérieures.

Un foyer à pierres chauffées, daté entre 4500 et 4300 BC par 14C (INT11673/1027: 5610 ± 40 BP) témoigne d'une occupation précoce au Néolithique. Il est constitué d'une fosse ovale (longueur 3,25 m, largeur 1,25 m), peu profonde (20 cm) dont les parois et le fond sont fortement rubéfiés. Le fond est tapissé d'une couche de charbon surmontée d'un niveau de pierres manifestement exposées au feu. La période de La Tène finale est représentée par une grande fosse empierrée d'environ 3 m de diamètre. Son comblement a livré un ensemble céramique remarquable composé d'une trentaine d'individus, dont six pots au profil complet (fig. 35). Ce lot, au faciès très cohérent datant la seconde moitié du 2°s, av. J.-C., comprend notamment des fragments d'amphore d'origine italique et un pot présentant un graffito effectué avant cuisson (fig. 36). Ces éléments rares et atypiques pour ces périodes sur le Plateau suisse supportent l'hypothèse d'un dépôt de mobilier.

Quatre autres fosses ont été mises au jour à une centaine de mètres au sudest de la fosse-foyer du Néolithique. De dimensions plus réduites, elles ont été datées par ¹⁴C du 3° - 4° siècle apr. J.-C. Elles semblent s'organiser de part

et d'autre d'un ensemble constitué de quatre bâtiments sur poteau (environ 6 m sur 8 m) dont la fonction demeure indéterminée.

Une monnaie du 13° siècle, émise par l'évêché de Lausanne, atteste une fréquentation au Moyen Âge. Cette découverte est sans doute liée à la présence d'une église de la même période située à quelques dizaines de mètres à l'est de la zone investiguée.

Sandro Bolliger

Investigations et documentation: Archeodunum. Rapport: Sandro Bolliger, Sylvie Barrier, Aurélie Crausaz, Valeyres-sous-Rances - sur le Moty, Int. 11673/Aff. 455. Rapport d'archéologie préventive dans le cadre d'un projet de gravière, Archeodunum SA, Gollion, mars 2017.

VUFFLENS-LA-VILLE

RC 177
District Gros-de-Vaud
CN 1222 - 530 250 / 159 550
La Tène
Agglomération (habitat, artisanat, tombes)

L'opération d'archéologie préventive menée sur le tracé de la route cantonale 177, qui avait démarré en avril 2015, s'est achevée au milieu de l'année 2016 après quinze mois de fouille (cf. *supra* Etude p. 34-45).

Les vestiges mis au jour appartiennent à une agglomération celtique du 2es. av. J.-C. Les premières observations principalement fondées sur le petit mobilier ont précisé la chronologie en faisant remonter les premières traces d'installations sur le site au plus tôt à la fin de La Tène C1. Des éléments plus anciens (agrafe de ceinturon du Hallstatt C et fibule à double timbale du Hallstatt D3) ou plus récents (fibules zoomorphes, clous de chaussure et bagues à intaille d'époque romaine) évoquent la fréquentation du site avant et après son occupation principale, qui prend fin au milieu de La Tène D1b.

Le site est organisé en plusieurs espaces distincts. Deux zones d'habitat occupant chacune une terrasse naturelle et deux secteurs artisanaux (artisanat du métal et production de céramique) avaient déjà été mis au jour durant la première partie de la fouille en 2015 (cf. AVd. Chroniques 2015, p. 115-116). Deux nouveaux secteurs appartenant cette fois-ci à la sphère funéraire ont été découverts en 2016. Sept sépultures à inhumation ont été reconnues dans la plaine de la Venoge, en bordure de la zone dédiée à l'artisanat céramique. Seule une tombe a livré du matériel (perles en verre et fibules à ressort large et pied de schéma La Tène moyenne) qui permet de la rattacher à la fin de La Tène C2 ou au début de La Tène finale. Dans la partie septentrionale du site, en regard de l'habitat de la terrasse haute, les fouilles ont révélé 29 structures liées au rite de la crémation. Leur datation recouvre tout le 2e s. av.J.-C. avec des parures caractéristiques du début de La Tène C2 (variante de fibule de Mötschwil) tout comme de La Tène D1b (fibule de Nauheim).

Bastien Julita, Anne Schopfer, Matthieu Demierre

Investigations et documentation: Archeodunum.

Fig. 37 **LAUSANNE** – Vidy Comité International Olympique. Prélèvement des pieux de la jetée portuaire d'époque romaine (© Archéologie cantonale, Lausanne, R. Gindroz).

